


# 2026 ET AU-DELÀ – UNE VOIE À SUIVRE

La Ligue des cadets de l'Air du Canada





*« L'objectif peut être défini comme la création d'un corps national composé de nos meilleurs jeunes, formés aux mystères du vol, dotés d'un esprit clair et d'un corps robuste, enthousiastes et entraînés à l'effort coopératif tout en développant des qualités de leadership ; courageux, dévoués à leur pays, et d'un calibre tel que leur réussite dans n'importe quel domaine, qu'il soit militaire ou civil, sera assurée et que le Canada sera infiniment meilleur grâce à leur existence. »*

**- Extrait du Manuel de formation de base de l'administration des Cadets de l'Air du Canada, 1941**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1 Introduction</b>	<b>5</b>
1.1 Objectifs	6
1.2 Relier la situation actuelle et future	6
1.3 Public-cible	7
1.4 Principes/Valeurs fondamentales	7
1.5 Énoncé de vision et de mission du LCA	8
1.6 Analyse de notre situation actuelle	8
<b>2 La voie vers l'avenir de la LCA (Pourquoi)</b>	<b>9</b>
2.1 Développement des programmes	9
2.2 Formation et développement des bénévoles	9
2.3 Engagement communautaire	10
2.4 Évaluation des programmes et retour d'expérience	10
2.5 Stratégie de communication et produits	10
2.6 Financement et ressources	10
2.7 Plaidoyer	11
2.8 Réseautage et collaboration	11
2.9 Gouvernance	11
<b>3 Modèle de gouvernance</b>	<b>12</b>
<b>4 Hypothèses</b>	<b>13</b>
4.1 La Ligue des cadets de l'Air du Canada	13
4.2 Programme des cadets de l'Air de l'Aviation royale canadienne	13
<b>5 Gérer le changement</b>	<b>14</b>
<b>6 Processus/Action (Comment)</b>	<b>15</b>
6.1 PHASE 1: Comprendre	15
6.2 PHASE 2: Plan	15
6.3 PHASE 3: Mise en œuvre et gestion	17

# SOMMAIRE (SUITE)

<b>7 Programmes</b> .....	<b>18</b>
7.1 <i>Conception et développement des programmes</i> .....	18
7.1.1 <i>Portée du programme</i> .....	18
7.1.2 <i>Réaliser une étude de faisabilité</i> .....	18
7.1.3 <i>Envisager les méthodes de mise en œuvre</i> .....	18
7.1.4 <i>Estimer les coûts</i> .....	18
7.1.5 <i>Parrainage externe</i> .....	19
7.1.6 <i>Identifier des partenariats</i> .....	19
7.1.7 <i>Suivi et évaluation</i> .....	19
7.2 <i>Mise en œuvre du programme</i> .....	19
7.2.1 <i>Planification de la mise en œuvre</i> .....	19
7.2.2 <i>Projet pilote et déploiement progressif (le cas échéant)</i> .....	20
7.2.3 <i>Gestion des risques et conformité</i> .....	20
7.2.4 <i>Mobilisation des parties prenantes et communication</i> .....	20
7.2.5 <i>Lacunnes opérationnelles</i> .....	20
7.2.6 <i>Passage à la livraison continue</i> .....	20
7.3 <i>Évaluation et amélioration du programme</i> .....	21



# 1. INTRODUCTION

La Ligue des cadets de l'Air du Canada se trouve à un tournant décisif et s'efforce de réévaluer ses stratégies et ses modèles opérationnels afin de garantir sa pertinence et son efficacité à long terme. À mesure que nous avançons, nous saisissons l'occasion de mener une réflexion sur nous-mêmes et élaborer un processus d'évolution inclusif et approfondi afin de nous aligner sur nos énoncés de mission et de vision. Les pages qui suivent identifient les domaines clés à évaluer. Parmi ces domaines figurent l'évaluation de notre programme et de nos activités, l'accent mis sur la diversité et l'inclusion, la recherche de partenariats avec le secteur de la Ligue, l'adaptation d'un modèle de prestation de programmes, l'élaboration de stratégies de communication, la formation et le perfectionnement de nos dirigeants, ainsi que la mise en place de mécanismes de retour d'information.

En abordant systématiquement ces domaines clés, la Ligue des cadets de l'Air du Canada peut élaborer une stratégie globale qui s'aligne sur sa mission et sa vision, garantissant ainsi qu'elle reste pertinente, engageante, percutante et qu'elle apporte un soutien aux jeunes qu'elle sert. Une évaluation et une adaptation constantes seront cruciales à mesure que nous évoluons et que nous répondons aux besoins changeants de la communauté et de la société dans son ensemble. Impliquer toutes les parties prenantes dans ce processus favorisera un environnement collaboratif qui renforce l'appropriation et l'engagement envers les objectifs de l'organisation.

En adoptant une approche approfondie et inclusive par le biais de l'autoréflexion et grâce à une bonne planification, la Ligue des cadets de l'Air du Canada peut se positionner pour un avenir durable et porteur d'impact. La Ligue des cadets de l'Air du Canada (LCA) se trouve à un tournant passionnant.

Le présent document vise à guider la prise de décision du CG et à servir de base à une transformation organisationnelle axée sur les programmes.

## 1.1 Objectifs

Il est essentiel pour la Ligue des cadets de l'Air du Canada de se fixer des objectifs clairs et mesurables alors qu'elle s'engage dans ce processus d'évolution. Le cadre définira clairement les objectifs clés.

1. *Moderniser la structure de la LCA afin de mettre l'accent sur la mise en œuvre axée sur les programmes.*
2. *Concevoir, développer et mettre en œuvre des programmes innovants qui s'alignent sur la mission du LCA en matière d'aviation, de leadership, de citoyenneté et de service.*
3. *Renforcer les capacités grâce à des initiatives complètes de formation et de perfectionnement des bénévoles.*
4. *Renforcer les partenariats avec les communautés, le secteur de l'aviation, les acteurs de l'industrie et les établissements d'enseignement afin d'élargir la portée du LCA.*
5. *Mettre en œuvre des cadres d'évaluation pour assurer une amélioration continue.*
6. *Élaborer des stratégies de communication solides.*
7. *Obtenir des sources de financement diversifiées pour pérenniser et développer les programmes.*
8. *Promouvoir, à l'échelle nationale et locale, le développement des jeunes et les programmes liés à l'aviation.*
9. *Mettre en place des structures de gouvernance solides pour gérer, mettre en œuvre et développer les programmes.*

## 1.2 Relier la situation actuelle et future

Pour relier la situation actuelle de la LCA à ses aspirations futures, il faut une stratégie claire qui intègre les évaluations actuelles aux initiatives prévues. Cette approche permet à la LCA de comprendre où nous en sommes aujourd'hui et de développer une feuille de route identifiant nos objectifs à long terme. Plusieurs étapes seront nécessaires pour relier efficacement notre situation actuelle à l'avenir. Notre situation future se caractérisera par :

1. Une structure opérationnelle axée sur les programmes.
2. Une voix et un engagement accrus de la jeunesse.
3. Une offre de programmes élargie et accessible à tous les jeunes âgés de 12 à 25 ans.
4. Une plus grande cohérence à l'échelle nationale, soutenue par une collaboration provinciale et territoriale.
5. Des cadres de communication et d'évaluation intégrés.

Cette transition sera progressive, réfléchie et inclusive, garantissant la préservation de notre héritage tout en favorisant l'innovation.

## 1.3 Public-cible

Lorsqu'on examine le public visé par le processus d'évolution de la Ligue des cadets de l'Air du Canada et stratégies de communication, il est important d'identifier et de segmenter les différents groupes qui jouent un rôle au sein de l'organisation ou qui sont touchés par celle-ci. Notre public comprend nos membres à tous les niveaux, les parents/tuteurs, les anciens, les, les entreprises et les commanditaires locaux, les organismes gouvernementaux et de réglementation, les partenaires actuels et nouveaux/potentiels de l'industrie, ainsi que les FAC.

Identifier ces publics variés et communiquer efficacement avec eux est essentiel au succès du processus d'évolution de la LCA. En comprenant leurs besoins et leurs intérêts spécifiques, l'organisation peut renforcer ses relations, améliorer la participation et s'assurer que ses stratégies trouvent un écho au sein de la communauté au sens large.

## 1.4 Principes/Valeurs fondamentales

Nos principes et nos valeurs fondamentales restent inchangés.

### ***Valeurs fondamentales***

*Intégrité – Bénévolat – Soutien – Dévouement – Respect*

### ***Principes directeurs***

1. **Une approche centrée sur les jeunes** : chaque décision accorde la priorité aux besoins et aux aspirations des jeunes.
2. **Innovation et adaptabilité** : Favoriser le changement et la pensée créative dans la programmation et les opérations.
3. **Inclusivité** : créer des environnements accueillants qui respectent la diversité et l'accessibilité pour tous les jeunes.
4. **Excellence** : s'engager à offrir des expériences de grande qualité et enrichissantes, un soutien aux bénévoles et des pratiques organisationnelles exemplaires.
5. **Collaboration** : Travailler en étroite collaboration avec les partenaires, les communautés et les parties prenantes.
6. **Responsabilité et transparence** : respecter les normes les plus élevées en matière d'intégrité et de communication.
7. **Bénévolat** : Valoriser et investir dans le rôle essentiel que jouent les bénévoles dans la réussite des programmes.
8. **Résilience** : S'adapter aux défis et aux environnements changeants avec force et souplesse.
9. **Respect du patrimoine** : Honorer la fière histoire de la Ligue tout en façonnant son avenir de manière proactive.

## 1.5 Énoncé de vision et de mission du LCA

### *Énoncé de mission*

Promouvoir et encourager les jeunes du pays à développer et à entretenir un intérêt pour l'aviation, le leadership et la citoyenneté, en partenariat avec les Forces armées canadiennes et d'autres organisations.

### *Énoncé de vision*

Une organisation axée sur l'aviation qui prépare les jeunes à devenir des citoyens engagés du Canada.

## 1.6 Analyse de notre situation actuelle

Lors de la présentation de la situation actuelle de la Ligue des cadets de l'Air du Canada, il sera important de faire preuve d'honnêteté et de transparence, en reconnaissant à la fois les points forts et les domaines à améliorer. L'évaluation de la situation actuelle servira de point de référence précieux pour les parties prenantes alors que la LCA entame son processus d'évolution, facilitant la prise de décisions éclairées et la planification stratégique pour atteindre ses objectifs futurs.

Cette évaluation impliquera toutes les parties prenantes afin de favoriser un sentiment de compréhension collective et d'appropriation du processus d'évolution, garantissant que chacun soit sur la même longueur d'onde et déterminé à aller de l'avant ensemble.

# 2. LA VOIE VERS L'AVENIR DE LA LCA

La Ligue des cadets de l'Air du Canada (LCA) s'engage à faire évoluer sa structure et ses programmes afin de mieux remplir sa mission, qui consiste à préparer les jeunes à devenir des citoyens engagés et à susciter leur intérêt pour l'aviation, le leadership, la citoyenneté et les Forces armées canadiennes. L'orientation future de la Ligue vise à renforcer son engagement envers le Programme des cadets de l'Air de l'Aviation royale canadienne, en s'appuyant sur des décennies de service et de partenariat. Cette évolution représente un renforcement de l'engagement de longue date de la Ligue des cadets de l'Air du Canada envers le Programme des cadets de l'Air du Canada, et non un abandon de celui-ci. Le rôle de la Ligue dans le soutien du Programme des cadets, son partenariat avec les Forces armées canadiennes et son dévouement envers les cadets, les escadrons et les bénévoles partout au Canada demeurent inchangés.

Pour atteindre ces objectifs, la LCA mettra en œuvre des changements visant à adopter un mode de fonctionnement axé sur les programmes. Au cours des prochains mois, la LCA se concentrera sur :

## 2.1 Développement des programmes

- L'accent sera mis sur l'identification et la création de programmes diversifiés et attrayants qui s'alignent sur la mission de promotion de l'aviation, du leadership et de la citoyenneté. Il sera envisagé d'intégrer des occasions d'apprentissage expérientiel en aviation, telles que des ateliers et des projets de service communautaire.
  - Les programmes resteront des initiatives nationales bénéficiant du soutien des provinces et des territoires, au besoin.
  - Conserver et/ou élargir les programmes actuels qui peuvent toucher tous les jeunes âgés de 12 à 25 ans. Par exemple, le programme d'échange interprovincial de la LCA ÉICA.
  - Impliquer les jeunes dans le processus de planification afin de s'assurer que les programmes soient pertinents et attrayants.

## 2.2 Formation et développement des bénévoles

- Investir dans la formation des bénévoles et des responsables au sein de l'organisation afin de leur donner les compétences nécessaires pour offrir des programmes efficaces. Cela pourrait inclure des ateliers sur le leadership, une formation en gestion de programmes et une certification en secourisme.

## 2.3 Engagement communautaire

- Favoriser les partenariats avec les établissements d'enseignement, les organisations aéronautiques et les groupes communautaires afin d'enrichir l'offre de programmes et d'élargir la portée des actions.
- Organiser des événements communautaires ou des activités liées à l'aviation qui permettent aux jeunes de mettre en valeur leurs compétences et d'interagir avec le public.

## 2.4 Évaluation des programmes et retour d'expérience

- Mettre en place un cadre permettant d'évaluer l'efficacité de nos programmes. Recueillir régulièrement les commentaires des participants et des parties prenantes afin d'identifier les points à améliorer et d'ajuster les programmes en conséquence.

## 2.5 Stratégie de communication et produits

- Élaborer un plan de communication qui mette en avant la nouvelle orientation de la LCA et son engagement en faveur du développement des jeunes. Utiliser diverses plateformes, notamment les réseaux sociaux et les infolettres, pour partager des exemples de réussite et des informations relatifs aux événements.

## 2.6 Financement et ressources

- Identifier les sources de financement et les subventions potentielles qui correspondent à la nouvelle orientation des programmes. Élaborer une stratégie de collecte de fonds en faisant appel au comité des partenaires de la LCA auprès de l'industrie.
- Suivi des financements et des dépenses distinctes des fonds habituels du LCA qui financent le soutien actuel au Programme des cadets de l'Air, en créant des comptes bancaires
- et des rapports distincts pour chaque programme
- La situation financière du programme doit être présentée dans des états financiers distincts des états financiers publiés pour les opérations de base actuelles du LCA

## 2.7 Plaidoyer

- Promouvoir la valeur des nouveaux programmes aux niveaux local, provincial, territorial et national afin d'influencer la perception du public et de susciter un soutien.

## 2.8 Réseautage et collaboration

- Collaborer avec d'autres organisations partageant des objectifs similaires afin d'améliorer l'offre de programmes et le partage des ressources. Cela pourrait également contribuer à accroître la visibilité et le soutien dont bénéficient les initiatives et les programmes du LCA.

## 2.9 Gouvernance

- Collaborer avec d'autres organisations partageant des objectifs similaires afin d'améliorer l'offre de programmes et le partage des ressources. Cela pourrait également accroître la visibilité et le soutien dont bénéficient les initiatives et les programmes du LCA.

# 3. MODÈLE DE GOUVERNANCE

En se concentrant sur ces stratégies, la LCA peut effectuer une transition efficace vers une organisation axée sur les programmes tout en restant fidèle à sa mission et à sa vision fondamentales, qui consistent à promouvoir l'engagement et le développement des jeunes au Canada, ainsi qu'à son engagement envers les Cadets de l'Air.



# 4. HYPOTHÈSES

Hypothèses clés relatives à la Ligue des cadets de l'Air du Canada et au Programme des cadets de l'Air du Canada. Les principales hypothèses sont les suivantes :

## 4.1 La Ligue des cadets de l'Air du Canada

- **Direction nationale** : L'initiative sera amorcée au niveau national, avec le soutien des provinces et des territoires, au besoin.
- **Modèle de prestation de la Ligue** : Il y aura une transition vers un modèle national de prestation de la Ligue afin de maintenir et de pérenniser l'offre actuelle de programmes et d'améliorer celle à venir.
- **Utilisation de la structure existante** : La LCA tirera parti de sa structure organisationnelle actuelle et mettra en œuvre les changements nécessaires à la mise en œuvre.
- **Mission et vision définies** : Les énoncés de mission et de vision de la LCA guideront son orientation future.

## 4.2 Programme des cadets de l'Air de l'Aviation royale canadienne

- **Financement gouvernemental** : Le Programme des cadets de l'Air continue d'être financé par le gouvernement du Canada.
- **Respect des accords** : Le LCA continuera d'assumer ses responsabilités en vertu du protocole d'entente conclu avec les Forces armées canadiennes.
- **Mise en œuvre locale** : La mise en œuvre du protocole d'entente n'aura pas d'incidence négative sur les opérations au niveau local.

## Feuille de route pour l'avenir

### Suivi et évaluation

À l'aide d'indicateurs de performance établis, de protocoles de gestion du changement et des techniques qualitatives et quantitatives pour assurer le suivi et l'évaluation



### Mise en œuvre

Mettre en place les sous-comités nécessaires pour développer les programmes, partenariats et formations souhaités.



### Engagement et retour d'information

Mener des consultations à tous les niveaux de la LCA. Approbation du cadre, mise en œuvre.



### Planification et développement

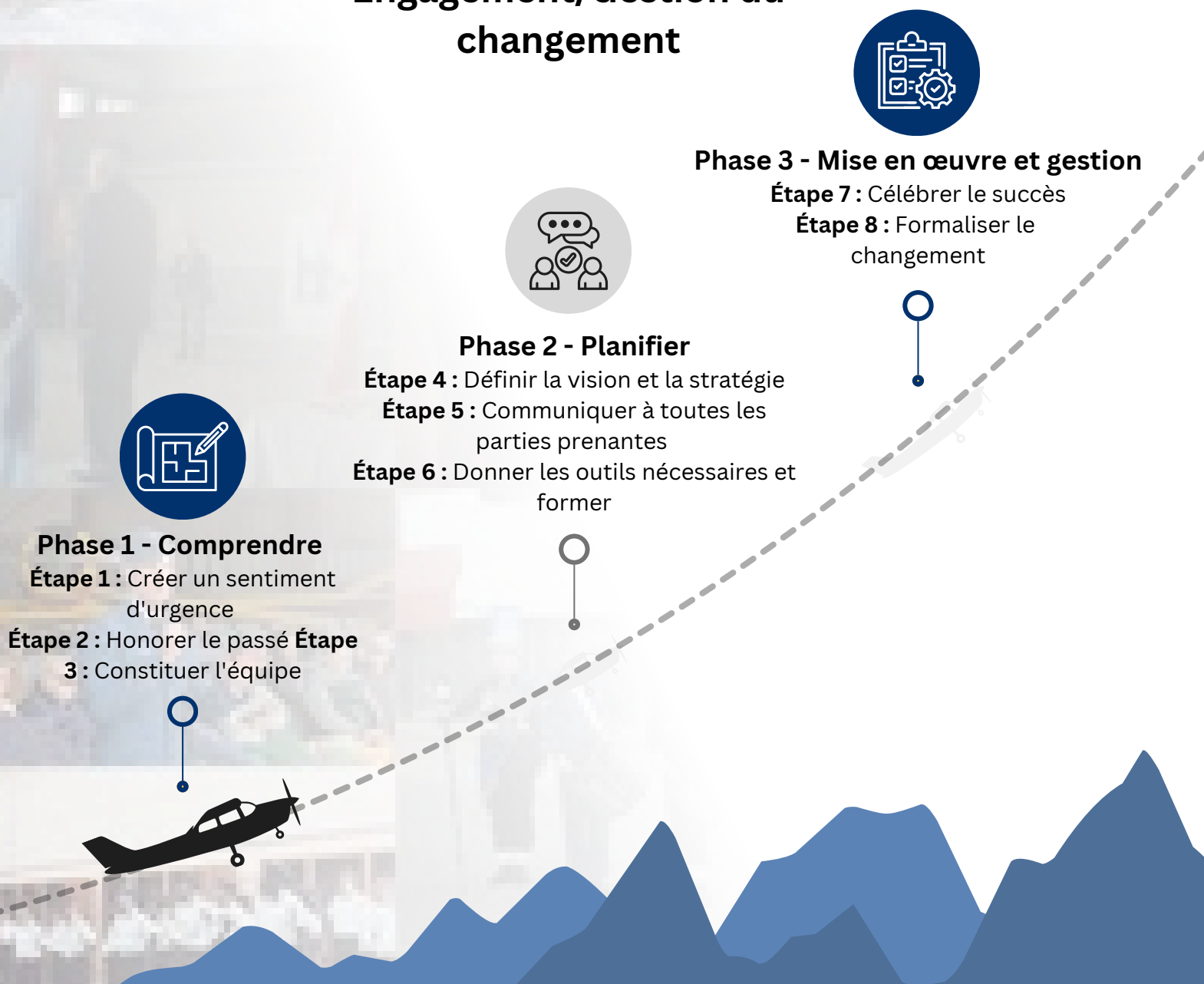
Élaborer le cadre d'avenir



# 5. GÉRER LE CHANGEMENT

Pour garantir le succès d'une entreprise aussi complexe, le LCA hiérarchisera et séquencera efficacement ses activités et les intégrera dans un cadre cohérent. Les actions ci-dessous identifient les mesures initialement identifiées, structurées en phases pour plus de clarté :

## Engagement/Gestion du changement



# 6. PROCESSUS/ACTION (COMMENT)

## 6.1 PHASE 1: Comprendre

**Objectif :** Créer un sentiment d'urgence, honorer le passé, susciter l'adhésion

- **Étape 1 : Créer un sentiment d'urgence**

- Organisez des réunions publiques et des groupes de discussion pour aborder les besoins de la communauté qui ne sont pas satisfaits par un modèle axé uniquement sur le soutien.
- Présentez des données ou des témoignages pour mettre en évidence la nécessité d'un changement.
- Posez la question suivante : que se passera-t-il si nous ne nous adaptons pas ?

- **Étape 2 : Honorer le passé**

- Reconnaître l'investissement réalisé dans le modèle actuel.
- Organisez une « réflexion sur l'héritage » : célébrez les étapes importantes et les contributions passées. Communication avec les parties prenantes et retour d'information : Impliquez les parties prenantes et adaptez-vous en fonction de leurs commentaires. Cela inclut à la fois les parties prenantes internes et externes, par exemple les CP/T et les partenaires actuels de la Ligue.
- Révision des politiques et des règlements : s'assurer de l'alignement des objectifs organisationnels et de la conformité aux normes réglementaires.

- **Étape 3 : Constituer l'équipe**

- Recruter des membres de l'équipe de projet, des bénévoles influents et des membres du personnel pour qu'ils deviennent des champions du changement.
- Veiller à la diversité des points de vue : âge, ancienneté et variété des rôles.
- Plan de communication : élaborer une stratégie pour tenir les parties prenantes informées et impliquées.
- Impliquer les parties prenantes par le biais des partenariats de la Ligue avec l'Industrie : collaborer avec des experts de l'Industrie et recueillir leurs commentaires dès le début du processus.

## 6.2 PHASE 2: Planifier

**Objectif :** Mise en place de nouveaux programmes, donner les outils nécessaires aux personnes, maintenir la lancée

- **Étape 4 : Définir la vision et la stratégie**

- Définir clairement ce que signifie « être axé sur les programmes » : types de programmes, objectifs, bénéficiaires.

- Nouvelles déclarations de mission/vision qui reflètent ce changement.
- Analyse de l'environnement : identifier les programmes et les initiatives qui s'alignent sur la mission et la vision de la LCA.
- Examen organisationnel : analyser la structure, les rôles et les processus actuels pour en évaluer l'efficacité et l'alignement sur les objectifs.
- Évaluation des services de soutien actuels : passer en revue les mécanismes de soutien existants afin de déterminer ce qui est efficace ou nécessite des améliorations
- Évaluation des risques : identifier les risques potentiels associés au changement et élaborer des stratégies d'atténuation.
- Obtenir des avis juridiques : s'assurer de la conformité juridique de tout changement proposé ou de toute nouvelle initiative.
- Réaliser un examen des assurances : vérifier l'adéquation de la couverture et identifier les lacunes éventuelles dues aux changements.
- Mettre en place un modèle de financement : élaborer une stratégie financière durable pour soutenir le processus de changement.
- Élaborer un modèle d'affaires : Définir comment le LCA créera et apportera de la valeur après le changement.
- Modèle de communication : élaborer une approche pour promouvoir efficacement les nouvelles initiatives ou la nouvelle structure.
- Produits de communication : présenter et commercialiser la proposition de valeur (avantages et valeur ajoutée) (par exemple, transformer les valeurs en atouts). Pour convaincre les parties prenantes, les donateurs ou les clients qu'une entreprise ou ses produits ou services en valent la peine. (Trois volets : valeur ajoutée, différenciation et justification. Chaque élément aide le public cible à comprendre comment un produit ou un service répond non seulement aux besoins de l'utilisateur final, mais renforce également la valeur perçue.)

#### **Étape 5 : Communiquer de manière cohérente**

- Partager les mises à jour sous plusieurs formats : courriels, courtes vidéos, réunions en présentiel.
- Rassurer les bénévoles quant à leur valeur continue.
- Insistez sur le fait qu'« il s'agit d'un nouveau départ, et non d'un rejet du passé ».
- Évaluation des connaissances et des compétences : Évaluez les compétences des membres de l'équipe afin d'identifier les lacunes et les besoins en formation.

#### **Étape 6 : Donner les outils nécessaires et former**

- Proposez des formations aux bénévoles/au personnel pour leur permettre d'assumer de nouveaux rôles ou d'acquérir de nouvelles compétences.
- Offrez de petites opportunités de leadership dans le cadre de nouveaux programmes.
- Menez un ou deux petits programmes pilotes et ajustez-les en fonction des retours d'expérience.
- Revue organisationnelle : analysez la structure, les rôles et les processus actuels pour en évaluer l'efficacité et la cohérence avec les objectifs.
- Évaluation des connaissances et des compétences : Évaluez les compétences des membres de l'équipe afin d'identifier les lacunes et les besoins en formation.

- Évaluation des services de soutien actuels : passer en revue les mécanismes de soutien existants afin de déterminer ce qui est efficace ou nécessite des améliorations.
- Évaluation des risques : identifier les risques potentiels liés au changement et élaborer des stratégies d'atténuation.

## 6.3 PHASE 3: Mise en œuvre et gestion

**Objectif :** Renforcer la nouvelle culture et les nouveaux programmes

- **Étape 7 : Célébrer les premiers succès**
  - Communication avec les parties prenantes et retour d'information (préparation au changement) : Continuer à impliquer les parties prenantes et s'adapter en fonction de leurs commentaires.
- **Étape 8 : Institutionnaliser le changement**
  - Mettre à jour les statuts, les politiques, les descriptions de poste et les manuels destinés aux bénévoles.
  - Intégrer les valeurs du programme dans les procédures d'intégration et d'orientation.
  - Réaliser régulièrement des évaluations pour mesurer l'efficacité des programmes et le moral des équipes.

Les phases ci-dessus divisent notre processus en étapes gérables et permettent un suivi systématique, la responsabilisation et l'alignement sur notre mission et notre vision.



# 7. PROGRAMMES

## 7.1 Conception et développement des programmes

Afin d'évaluer efficacement les domaines du programme nécessitant un examen plus approfondi, un cadre structuré aidera la LCA. Voici un aperçu du processus à suivre :

### 7.1.1 Portée du programme

- **Objectif** : Définir clairement la finalité, les objectifs et les limites du programme.
- **Réalisations** : Identifier les résultats attendus du programme.
- **Parties prenantes** : Déterminer qui bénéficiera du programme ou y participera.

### 7.1.2 Réaliser une étude de faisabilité

- **Besoin du marché** : Évaluer la demande ou le domaine auquel le programme vise à répondre.
- **Alignement** : S'assurer que le programme s'aligne sur la mission, la vision et les objectifs stratégiques de la LCA.
- **Risques** : Identifiez les risques et défis potentiels, ainsi que les stratégies d'atténuation.

### 7.1.3 Envisager les méthodes de mise en œuvre

- **Options** : Explorer différents modèles de prestation (par exemple, en présentiel, en ligne, hybride, partenariats).
- **Efficacité** : Évaluer les méthodes les mieux adaptées aux objectifs et au public du programme.
- **Évolutivité** : s'assurer que le mode de prestation peut s'adapter à la croissance ou aux changements futurs.

### 7.1.4 Estimer les coûts

- Un modèle de financement de programme sera utilisé pour estimer à la fois les recettes et les dépenses liées à la mise en œuvre de chaque programme et passera en revue les éléments énumérés ci-dessous :
- Coûts de démarrage : inclure les infrastructures (le cas échéant, par exemple un loyer), le matériel, les besoins initiaux en personnel et/ou tout élément devant être procuré.
- Coûts opérationnels : Tenez compte des dépenses courantes telles que l'entretien, les salaires et les fournitures. Imprévus.
- Prévoyez des dépenses imprévues.
- Déterminer les besoins en personnel.
- Rôles et compétences : identifier l'expertise et le nombre de personnes nécessaires. Besoins en formation : évaluer toute formation ou tout développement de compétences requis.

- Recrutement : prévoyez le recrutement ou la réaffectation du personnel existant et/ou le recours à des prestataires externes.
- Explorer les possibilités de financement
- Subventions : recherchez les subventions applicables au domaine du programme. Dons : sollicitez des donateurs ou des commanditaires potentiels.
- Financement interne : allouez les fonds existants de l'organisation ou proposez une augmentation du budget.

### **7.1.5 Parrainage externe**

- Identifier les organisations susceptibles de parrainer les différents programmes de la LCA.

### **7.1.6 Identifier des partenariats**

- Partenaires potentiels : identifier, en s'appuyant sur le comité des partenaires industriels de la Ligue, des partenaires potentiels et mettre en place des collaborations.

### **7.1.7 Suivi et évaluation**

- Indicateurs clés de performance
- Indicateurs de résultats
- Plan de suivi et d'évaluation
- Outils de suivi et d'évaluation
- Rapport annuel des résultats

## **7.2 Mise en œuvre du programme**

La mise en œuvre des programmes consiste à traduire les conceptions de programmes approuvées en actions concrètes de manière contrôlée, cohérente et responsable. La mise en œuvre suivra une approche structurée afin de garantir la préparation, de gérer les risques et de favoriser l'apprentissage continu.

### **7.2.1 Planification de la mise en œuvre**

Avant le lancement, chaque programme établira un plan de mise en œuvre comprenant :

- Les rôles et responsabilités pour la prestation du programme
- Calendrier et étapes clés
- L'allocation des ressources et la confirmation du budget
- Formation et orientation requises pour le personnel et les bénévoles Stratégie de communication et d'engagement des participants

### **7.2.2 Mise en œuvre pilote par étapes (le cas échéant)**

Les programmes nouveaux ou ayant fait l'objet de révisions importantes peuvent être introduits par le biais d'une approche pilote ou progressive afin de : Test program design and delivery methods

- Tester la conception du programme et les méthodes de mise en œuvre
- Valider les hypothèses et les besoins en ressources Recueillir des retours d'expérience et des données de performance dès le début

### **7.2.3 Gestion des risques et conformité**

*La mise en œuvre inclura l'identification proactive et l'atténuation des risques opérationnels, financiers, de réputation et de sécurité. Les programmes seront conformes aux :*

- *Politiques de la LCA et aux exigences de gouvernance aux Considérations en matière d'assurance et aux aspects juridiques*
- *Processus des processus d'évaluation et d'approbation des risques*

### **7.2.4 Mobilisation des parties prenantes et communication**

Une communication claire et cohérente favorisera la réussite de la mise en œuvre en :

- Informant les parties prenantes des objectifs, des rôles et des attentes du programme
- Impliquant de manière appropriée les partenaires, les commanditaires et les participants
- Partageant les mises à jour sur l'avancement et les premiers succès

### **7.2.5 Supervision opérationnelle**

Pendant la mise en œuvre, les programmes feront l'objet d'un suivi afin de s'assurer que :

- Les activités sont menées comme prévu
- Les ressources soient utilisées de manière responsable
- Les problèmes soient identifiés et traités rapidement
- Des ajustements soient apportés si nécessaire pour améliorer l'efficacité

### **7.2.6 Transition vers une mise en œuvre à grande échelle**

Après la mise en œuvre (et l'évaluation du projet pilote le cas échéant), les programmes peuvent être affinés et préparés en vue d'une mise en œuvre durable, d'une extension ou d'une intégration dans le portefeuille de programmes en cours de la Ligue, sous réserve de l'approbation des instances dirigeantes.

## 7.3 Évaluation et amélioration du programme

L'évaluation fait partie intégrante de la mise en œuvre des programmes ; elle permet de mesurer les résultats, apprendre des leçons apprises et de faire évoluer les programmes afin qu'ils restent efficaces et pertinents.

### **Chaque programme intégrera une approche d'évaluation comprenant :**

- La mesure de la performance : l'établissement d'indicateurs clairs alignés sur les objectifs du programme (par exemple, taux de participation, satisfaction des parties prenantes, résultats obtenus)
- La collecte et analyse des données : la collecte de données quantitatives et qualitatives tout au long de la mise en œuvre afin d'évaluer l'efficacité et d'identifier les tendances
- Les mécanismes de retour d'information : la sollicitation des commentaires des cadets, des bénévoles, des partenaires et des parties prenantes afin d'orienter les améliorations du programme
- L'examen post-mise en œuvre : Réalisation d'examens formels à l'issue des phases pilotes ou des cycles de mise en œuvre majeurs afin d'évaluer les succès, les défis et les leçons apprises
- Les rapports et reddition de comptes : consigner les conclusions et rendre compte aux instances de gouvernance compétentes afin de favoriser la transparence et la prise de décision

### **Les conclusions des activités d'évaluation seront utilisées pour :**

- Affiner la conception des programmes, les méthodes de mise en œuvre et l'allocation des ressources
- Fonder les décisions concernant la poursuite, l'extension ou l'arrêt des programmes
- Renforcer la cohérence et la qualité de l'ensemble du portefeuille de programmes de la Ligue
- Favoriser une culture d'apprentissage continu et d'amélioration fondée sur des données factuelles

L'évaluation sera continue, garantissant que les programmes restent adaptés aux besoins des cadets, des communautés et des parties prenantes, tout en s'alignant sur les priorités stratégiques de la Ligue.



## LA LIGUE DES CADETS DE L'AIR DU CANADA

Siège national

CP 8758 Succ T, Ottawa, ON, K1G 3J

(613) 729-1941 ext. 2

Sans frais: 1-877-422-6359

*Préparé avec les images de Cadets Canada*